

Guide d'installation des Pierres naturelles (Installation extérieure seulement)

Notes importantes

Plusieurs modèles de pierres naturelles Impex Stone s'installent autant à l'intérieur qu'à l'extérieur tout en respectant les normes du Code national du bâtiment ou toute autre réglementation en vigueur. Prendre note que l'installation intérieure est différente de l'installation extérieure.

Avant de procéder à la pose du produit, l'installateur et le propriétaire doivent s'assurer que le mur respecte les conditions spécifiées dans le présent document. L'installateur et l'acheteur ont la responsabilité d'inspecter les produits à la réception de la marchandise. Si l'installateur doute de la sélection des produits, de la qualité de fabrication ou de finition et qu'il ne peut les placer à un endroit moins visible, ni éliminer l'imperfection, il ne doit pas les installer. Une fois le produit installé, il est considéré comme ayant été accepté par l'installateur et le propriétaire, même si ce dernier est absent au moment de la pose.

L'oxydation de l'ardoise est un phénomène naturel et les pierres Charcoal, Éclipse, Tornade, MacKenzie et Plasma Tornade pourraient en être affectées si elles sont en contact avec l'humidité. Afin d'en réduire les effets, un scellant pourrait retarder ou atténuer ce phénomène. Impex Stone ne peut en aucun temps être tenu responsable de ce processus naturel.

Le consommateur est responsable de s'assurer que le produit est conçu pour l'utilisation désirée. Encore une fois, en cas de doute ou de questionnement, s'informer auprès de notre Service à la clientèle. Étant donné qu'Impex Stone ne peut exercer aucun contrôle sur la préparation adéquate des surfaces, sur la méthode d'application ou l'habileté de l'installateur, aucune garantie de résultat, expresse ou implicite, n'est offerte.

Étape 1 – Outils nécessaires

En préparation de l'installation, s'assurer d'avoir les outils suivants :

- Scie avec lame à diamant
- Fer à joints
- Niveau
- Cône à mortier si nécessaire
- Scellant pour ardoise
- Seau
- Éponge
- Cordeau traceur
- Balai à joint
- Truelle ½ droite
- Ruban à mesurer
- Masque
- Lunettes de protection

Étape 2 – Produits d'adhésion

L'adhésif recommandé pour la pose extérieure est le Mason Bond 400.

Pour l'utilisation de tout autre produit d'adhésion, se référer à la fiche technique du fabricant du mortier avant la pose.

Étape 3 – Préparation de la surface

La préparation des surfaces est une étape essentielle. La plupart des problèmes que l'on attribue aux pierres naturelles sont, en réalité, causés par une préparation inadéquate de la surface.

Celle-ci doit être poreuse, propre, uniforme, exempte de poussière, de saleté, d'huile, de suie, de cire, de moisissure, de poudre, ou d'écaillage, etc. Suivre les étapes de préparation ci-dessous :

Pour un mur en panneaux de béton léger ou une surface de béton

Se référer au Code national du bâtiment ou à toute autre réglementation en vigueur.

Étape 4 – Installation de la pierre

1. Ouvrir toutes les boîtes, sortir les pierres et choisir les pierres en fonction de l'effet désiré. Si des pierres sont brisées, les mettre de côté et les utiliser pour les coupes. Enlever la poussière derrière les pierres.
2. Les pierres d'ardoise doivent être scellées à l'avance sur 5 côtés afin de prévenir l'oxydation.
3. Dans un seau propre, préparer le mortier Mason Bond 400 selon les instructions du fabricant.

4. Si des coupes sont nécessaires, tremper la pierre coupée dans un seau d'eau pour enlever toute poussière ou pâte de coupe qui pourrait s'y retrouver. Ne pas oublier de sceller le côté coupé.
5. La pose de la pierre requière un double encollage, c'est-à-dire que le mortier Mason Bond 400 doit être appliqué sur le mur et sur la pierre. Utiliser une truelle droite pour appliquer le Mason Bond 400 sur le mur et ½ sur la pierre. Faire une pression suffisante pour que la pierre adhère fermement et s'assurer d'un contact parfait entre la pierre et le mur. Appliquer sur une surface maximum de 15 pi² à la fois afin d'éviter que le Mason Bond 400 ne durcisse trop rapidement sur le mur.
NOTE : pour la Halifax, s'assurer d'appliquer du mortier colle derrière la pierre avec une truelle droite de façon à ce qu'il passe à travers chaque pierre. Attendre 15 à 20 minutes et gratter les joints avec le fer à joints pour la finition. S'assurer d'un joint étanche entre chacune des pierres.
6. Installer la pierre sur une hauteur maximale de 4 pieds par jour.
7. Commencer la pose par le bas. Si des coins sont requis, commencer par ceux-ci.
8. Si des joints sont nécessaires (pour la pierre de maçonnerie), utiliser un mortier de Type N 1-1-6. S'assurer que les joints sont de largeur uniforme. L'espace entre les joints doit être libre de Mason Bond 400 afin de faciliter la pose du mortier de type N pour les joints. Le fait d'avoir des résidus de Mason Bond 400 pourrait compliquer le grattage des joints le lendemain.
9. Laisser sécher.
10. **Important** : Prendre les précautions nécessaires afin d'éviter de répandre du Mason Bond 400 sur les pierres. Si du mortier se retrouve sur la pierre, attendre 15 à 20 minutes avant de l'essuyer avec un linge sec.

Étape 5 – Application du mortier de type N 1-1-6 pour les joints

Si nécessaire, le lendemain, l'application du mortier de type N 1-1-6 peut être effectué selon les étapes suivantes :

1. Dans un seau propre, préparer le mortier de type N selon les instructions du fabricant.
2. Remplir le cône à mortier à l'aide d'une truelle.
3. Aligner le bout du cône à mortier dans le joint et tordre le cône. Le mortier sera expulsé entre les pierres pour former le joint.
Important : Prendre les précautions nécessaires afin d'éviter de répandre du mortier de type N sur les pierres. Si du mortier se retrouve sur la pierre, attendre 15 à 20 minutes avant d'essuyer le mortier avec un linge sec.
4. 15 à 20 minutes après l'application du mortier, gratter les joints avec un fer à joints. **Important** : Ne pas attendre au lendemain pour gratter le mortier.
5. Laisser sécher

Garantie

Les produits d'Impex Stone Inc sont couverts par une garantie limitée de 10 ans à partir de la date d'achat (preuve requise) lorsqu'ils sont installés en respectant les normes du Code national du bâtiment de même que les directives d'installation contenues dans les spécifications des produits du manufacturier. La facture originale du distributeur autorisé devra être fournie.

La garantie ne couvre pas les dommages résultants :

- D'une installation non conforme.
- Du mouvement des murs causé par le tassement des sols ou autrement.
- Du contact avec des produits chimiques, peinture ou autres.
- De la décoloration causée par les polluants atmosphériques, par l'eau ou un frottement.
- Des taches et oxydation naturelles ou décoloration causées par un agent externe ou un frottement.

La garantie ne couvre que les matériaux défectueux d'Impex Stone Inc. (main-d'œuvre non incluse) et est limitée à l'acheteur original.